



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL CORSE



VITICULTURE N°4 – 1^{er} juin 2016

A RETENIR

- Flavescence dorée** : suivre l'arrêté préfectoral
- Mildiou** : peu de pression
- Oïdium** : premiers symptômes sur grappes
- Vers de la grappe** : début des vols de 2^{ème} génération



SOMMAIRE

Stades phénologiques
Flavescence dorée
Mildiou
Oïdium
Maladies du bois
Vers de la grappe
Cicadelle verte
Prévision météo
Liens utiles

ANIMATEUR FILIERE : CRVI
Rédacteur : Gilles Salva
Structures partenaires :
CA2B, SCA UVIB, domaine
Comte Peraldi, Clos Landry,
Clos d'Orléa, Domaine Terra
Vecchia, Clos Capitoro

Directeur de publication :
Joseph COLOMBANI
Président de la Chambre
d'Agriculture de Corse
15 Avenue Jean Zuccarelli
20200 BASTIA
Tel : 04 95 32 84 40
Fax : 04 95 32 84 43
<http://www.cra-corse.fr/>
Crédit photo : CRVI de
Corse,



Action pilotée par le
Ministère chargé de
l'agriculture, avec l'appui
financier de l'Office National
de l'Eau et des Milieux
Aquatiques, par les crédits
issus de la redevance pour
pollutions diffuses attribués
au financement du plan
ÉCOPHYTO.

• STADES PHENOLOGIQUES

La vigne poursuit son développement avec l'apparition de la floraison (stade I) pour la majorité des vignobles. Dans les parcelles les plus avancées, comme sur Niellucciu, la fin floraison est annoncée et on observe le début de la nouaison (stade J).



Stade I « Floraison »



Stade J « Nouaison »

MALADIE DUE A UN ORGANISME NUISIBLE REGLEMENTE

• CICADELLE DE LA FLAVESCENCE DOREE

Scaphoïdeus titanus est la cicadelle vectrice de la jaunisse de la vigne (Flavescence dorée). Elle est inféodée à la vigne et hiverne sous forme d'œufs dans les écorces. L'agent pathogène de cette maladie est un phytoplasme. Il est dans un premier temps ingéré par la cicadelle lorsqu'elle se nourrit sur une plante contaminée : l'insecte devient alors infectieux. Dans un deuxième temps, la cicadelle transmet et contamine chacun des ceps qu'elle pique. Les symptômes seront exprimés sur une partie ou sur la totalité du cep (enroulement et coloration des feuilles en rouge ou jaune selon les cépages, dessèchement des grappes et mauvais ou non aoûtement des bois).

En Haute-Corse, un périmètre de lutte obligatoire contre la cicadelle vectrice de la flavescence dorée de la vigne est défini par arrêté préfectoral. Cet arrêté est disponible à l'adresse suivante : <http://draaf.corse.agriculture.gouv.fr/La-flavescence-doree> . Il précise les obligations de traitement et la fréquence sur les parcelles des communes ciblées dans le périmètre de lutte.

Gestion du risque : En viticulture conventionnelle, 2 ou 3 traitements sont généralement imposés :

- Le premier traitement a lieu un mois après la détection des premières larves par piégeage. Cette durée correspond à l'incubation du phytoplasme dans l'insecte au bout de laquelle ce dernier devient infectieux.
- Le deuxième traitement est à prévoir en fin de rémanence de la première application.
- Le troisième traitement éventuel a lieu en milieu d'été et a pour cible les adultes provenant des parcelles voisines.

Pour connaître la liste de produits autorisés pour le traitement de *Scaphoïdeus titanus*, consulter le site : <http://ephy.anses.fr>

L'utilisation de plants sains ayant subi un traitement à l'eau chaude ou provenant de zones indemnes permet de limiter le risque.

En cas de suspicion, prévenir la DDCSPP (Haute-Corse : 04 95 58 50 50 / 04 95 58 51 32 -Corse du sud : 04 95 50 39 40 / 04 95 50 50 17) ou la FREDON (04 95 26 68 81), organisme délégué par la DRAAF pour l'épidémiosurveillance des Organismes Nuisibles Réglementés des végétaux.

• MILDIOU

Observation : De nouvelles taches sporulantes ont pu être observées, sur le feuillage et sur les grappes, la semaine dernière suite aux épisodes orageux du weekend du 15 mai (Aleria et San Giuliano). Depuis, la pluviométrie a été faible dans la plupart des régions avec un maximum 4.5 mm à Tallone et Porto-Vecchio le 29 mai. Pour le reste, les pluies cumulées du 28 au 29 mai ne dépassent pas 2 mm. De façon localisée, des orages plus conséquents ont pu survenir. Les conditions climatiques, notamment le vent et une humidité faible, sont néanmoins favorables à la baisse du niveau d'épidémie (les taches de mildiou sèchent).

La modélisation indique un niveau de pression faible du pathogène. Les valeurs de l'EPI (Etat Potentiel Infectieux) situées en-dessous de la « chréode très basse » en témoignent. En Balagne et dans les secteurs de Migliacciaro et Ghisonaccia, l'EPI augmente légèrement mais sa position reste peu préoccupante. Dans les autres régions, l'EPI continue de diminuer. Globalement, le vignoble reste sain.

Toujours selon le modèle, seul le secteur de Patrimonio présente un risque élevé avec un pourcentage d'organes atteints qui peut augmenter au début du mois de juin si l'humidité est suffisante.

Evaluation du risque : élevé localement, moyen pour les secteurs à risques et faible pour les situations encore sans symptômes.



Gestion du risque : Il est conseillé de poursuivre l'épamprage pour supprimer les organes verts à proximité du sol afin de limiter l'installation du mildiou. Il en est de même pour le relevage permettant d'éviter la contamination des rameaux retombants. La gestion de la vigueur par le raisonnement de la fertilisation et de l'irrigation est également recommandée.

• OÏDIUM

Observation : une parcelle de Carignan à Ajaccio présente de nouveau des symptômes d'oïdium, cette fois situés sur grappes. Dans les autres secteurs, aucun départ de maladie n'a été signalé. Il faut rester prudent car la vigne est dans une période de forte sensibilité.

Evaluation du risque : faible sur secteur tardif sans problème en 2015, moyen dans les autres situations (cépages précoces, attaques en 2015).



• MALADIES DU BOIS

Observation : Des cas de dépérissements de vigne de Sciaccarellu ont été signalés, en début de campagne, notamment à Porto-Vecchio. Ils sont maintenant suivis de symptômes d'apoplexie. Cela semblerait être causé

par des maladies du bois, le Black Dead Arm dans le cas présent (information à confirmer). De plus, la forme lente de Black Dead Arm a été repérée sur feuilles à San Giuliano, également sur du Sciaccarellu.

Biologie : les maladies du bois sont causées par l'association de plusieurs champignons pathogènes. Il existe deux formes d'expression des symptômes :

- Forme lente : décoloration internervaire, délimitée par un liseré violacé dans le cas du Black Dead Arm, puis dessèchement. Seules les nervures principales restent vertes.
- Forme rapide ou apoplexie : par temps chaud et sec, l'ensemble d'un rameau ou de la plante sèche totalement en quelques jours.



Symptômes de Black Dead Arm sur feuille



Apoplexie d'un cep

Gestion du risque : il est difficile de contrôler les maladies du bois, toutefois on peut essayer de limiter les sources d'inoculum en retirant les ceps morts de la parcelle et en les brûlant.

• VERS DE LA GRAPPE

Observation : dans les régions de Ghisonaccia, Aléria et Tallone, des glomérules de 1^{ère} génération sont observés (jusqu'à 20 glomérules pour 100 grappes) sur quelques parcelles de Niellucciu et de Pinot Noir. Les captures de papillons de 2^{ème} génération d'Eudémis ont déjà débuté en Balagne (sur 1 piège, captures exceptionnellement précoces, depuis 10 jours) et commencent sur la côte orientale et Patrimonio. Ces piégeages, excepté le piège en Balagne, sont conformes aux données de la modélisation qui prévoient le début des vols entre le 26 mai et le 7 juin, selon la précocité des secteurs.

En fonction de l'évolution des conditions climatiques, les premières pontes sont prévues entre le 5 et le 10 juin et les premières éclosions entre le 10 et le 15 juin.

Evaluation du risque : moyen à fort dans les parcelles attaquées les années précédentes, faible ailleurs notamment en l'absence de glomérules de 1^{ère} génération.



• CICADELLE VERTE - *Empoasca vitis*

Biologie : Les populations de cicadelles vertes évoluent en plusieurs générations (2 à 4 suivant les conditions climatiques). C'est en été que les dégâts de grillure sur le feuillage peuvent être les plus importants et entraîner une baisse de l'activité photosynthétique. Les symptômes se manifestent par un rougissement ou jaunissement selon les cépages. La décoloration commence en périphérie du limbe et est délimitée par les nervures. Par la suite, les feuilles se dessèchent et tombent.

Le seuil de nuisibilité indicatif est de 100 larves pour 100 feuilles au printemps et de 50 larves pour 100 feuilles en été.



Larve de cicadelle verte



Symptôme de cicadelle verte sur feuille

Observations : Les larves et adultes sont visibles depuis quelques semaines dans la majorité des vignobles sans entraîner de dégâts significatifs. Néanmoins quelques attaques accompagnées de grillures ont été repérées sur feuille dans une parcelle de Niellucciu à Sartène.

Evaluation du risque : faible



PREVISION METEO (Source Météo France)

	Jeudi 2 juin	Vendredi 3 juin	Samedi 4 juin	Dimanche 5 juin	Lundi 6 juin	Mardi 7 juin	Mercredi 8 juin	Jeudi 9 juin
Haute Corse / Corse du Sud								
	Passages nuageux pouvant donner localement des averses	Quelques nuages sur les montagnes	Quelques passages nuageux ;	Quelques passages nuageux pouvant donner des averses localement		Hausse des températures en fin de semaine		

LIENS UTILES

- Stations météo de la Fredon Corse : <http://217.128.40.198:8080/projet%20meteo%20v3/source/indexv3.php>
- En cas de suspicion de détection d'organismes nuisibles réglementés, le mode opératoire à suivre est décrit dans la note nationale que vous pouvez consulter sur le site de la Chambre d'Agriculture de Corse.
- **PROTECTION DES INSECTES POLLINISATEURS : Les abeilles butinent, protégeons les !** La note nationale Abeilles et Pollinisateurs reprend les précautions à adopter pour protéger ces insectes indispensables à la pollinisation : Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.

http://www.cra-corse.fr/no_cache/bulletins-sante-du-vegetal/notes-nationales.html

Alerte concernant la bactérie *Xylella fastidiosa*

En octobre 2013 en Italie, des foyers ont été détectés sur oliviers, lauriers roses, amandiers et chênes, provoquant un dessèchement du feuillage et un déclin rapide du végétal.

Le 22 juillet 2015 c'est en Corse qu'un premier cas positif a été signalé. D'autres foyers ont été signalés dans les départements des Alpes maritimes et du Var en fin d'année 2015.

Actualité : Au 14 avril 2016, 249 foyers sont répertoriés dont 237 en Corse du Sud et 12 en Haute-Corse. Ces foyers concernent 176 communes qui sont tout ou partie en zone tampon. Près de 8 000 prélèvements ont été réalisés sur l'ensemble du territoire depuis la découverte du foyer : la bactérie a été détectée sur 4 nouvelles espèces portant à 25 le nombre d'espèces végétales portant la bactérie.

La délimitation des zones infectées et des zones tampons ainsi que la liste des espèces hôtes sensibles à la subsp multiplex sont disponibles sur le site <http://draaf.corse.agriculture.gouv.fr/Xylella-fastidiosa>

Toute l'actualité et le point de la situation sur l'île sont consultables sur le site internet de l'Etat dans le département en allant sur : www.corsedusud.gouv.fr.

Pour plus d'informations pour la reconnaissance des symptômes, les vecteurs potentiels, cliquez sur les liens suivants :

http://www.cra-corse.fr/no_cache/bulletins-sante-du-vegetal/notes-nationales.html

<https://www.anses.fr/fr/system/files/VEG-Fi-XylellaFastidiosa.pdf>

Pour tout signalement de suspicion de symptômes contacter le  : 0800 873 699, joignable du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30, et le vendredi de 8h30 à 16h30.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La chambre d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès des techniciens.